

Lauréats Daniel Arasse 2022-2023

L'École française de Rome et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis ont le plaisir d'annoncer les lauréats Daniel Arasse 2022-2023, sélectionnés pour leurs projets de recherche en histoire de l'art particulièrement prometteurs, tant en termes de sujet que de méthode :

Lauréats 2022 :

- Madame Alysée Le Druillenec, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction de Monsieur Etienne Jollet et de Ralph Dekoninck avec un projet de recherche intitulé *Porter le Christ. Une affaire de famille au XVII^e siècle en France* ;
- Madame Camille Lesouef, docteur de recherche (École nationale supérieure d'architecture de Grenoble) pour un projet de recherche intitulé *Les multiples inventions du giardino all'italiana (années 1890-1930)*.
- Madame Clara Lieutaghi, doctorante à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales sous la direction de Monsieur Giovanni Careri pour un projet de recherche intitulé *Réception historiographique et théorie de l'image religieuse provençale des XV^e-début XVI^e siècles, autour de la Pietà de Villeneuve-lès-Avignon*.

Lauréats 2023 :

- Madame Juliette Brack, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sous la direction de Monsieur Philippe Morel pour un projet de recherche intitulé *Textiles, matérialité et révélation du sacré dans la peinture de la Renaissance italienne (XV^e-XVI^e siècle)*.

- **Monsieur Louis Deltour**, doctorant à l'Université de Genève sous la direction de Monsieur Dario Gamboni et de Giovanna Zapperi pour un projet de recherche intitulé *La stratégie « latine » du « groupe de Rome » : les références italiennes dans l'œuvre des Prix de Rome des années 1910-1920 et leurs enjeux artistiques et politiques.*
- **Madame Jeanne Dorn**, doctorante à l'Université Paris Nanterre sous la direction de Monsieur Rémi Labrusse et de Fabio Scotto pour un projet de recherche intitulé *Genèse et réception de Rome, 1630 dans la pensée européenne du second XX^e siècle.*
- **Madame Anita Orzes**, doctorante à l'Université de Grenoble Alpes sous la direction de Madame Paula Barreiro López et de Laia Manonelles Moner pour un projet de recherche intitulé *Venise-São Paulo-La Havane : la transformation du modèle biennale et de ses réseaux transnationaux entre 1970 et 1991.*
- **Monsieur Nicolas Sarzeaud**, doctorant au Centre de recherches historiques – CNRS sous la direction de Étienne Anheim et de Pierre-Olivier Dittmar pour un projet de recherche intitulé *Le culte au suaire de Turin à Rome aux XVI^e-XVII^e siècles.*

Membres du jury

La commission de sélection était composée de Mme Brigitte Marin, directrice de l'École française de Rome, M. Sam Stourdzé, directeur de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis, Mme Laura Pettinaroli, directrice des études pour les époques moderne et contemporaine à l'École française de Rome et Mme Francesca Alberti, directrice de mission pour l'histoire de l'art à l'Académie de France à Rome – Villa Médicis.

La bourse Daniel Arasse

Depuis 2001, l'École française de Rome et l'Académie de France à Rome – Villa Médicis attribuent chaque année huit mensualités de bourse pour des missions en histoire et théorie des arts. Ces bourses sont destinées aux chercheuses et chercheurs francophones, doctorants ou post-doctorants (pour une 1^{ère} bourse postdoctorale), en histoire et théories des arts souhaitant effectuer une recherche

dans les institutions romaines et/ou italiennes portant sur la période moderne et contemporaine. Le montant de la bourse s'élève à 1.000 euros par mois.

L'Académie s'engage à mettre à la disposition de chacun des lauréats qui le souhaiterait un logement dans les conditions tarifaires prévues par la délibération tarifaire annuelle du conseil d'administration de l'Académie (pour mémoire : 10 €/jour en 2021) et dans le respect du règlement intérieur de l'Académie. Après accord préalable, il pourra notamment à ce titre accueillir ponctuellement une deuxième personne dans son logement.

Dossiers de candidature

Le prochain dépôt des dossiers aura lieu au début de l'année 2023 pour la sélection des lauréats 2023-2024.

Sous la tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation